

Leçon : Comment faire entendre sa voix?

Idée principale

En tant que citoyennes ou citoyens du Canada, il est important de savoir de quel palier de gouvernement relèvent les différents programmes et services avec lesquels nous interagissons tout au long de notre vie. En plus de connaître les responsabilités qui incombent à chaque palier, nous devons également savoir à quel palier nous adresser pour faire entendre notre voix. Enfin, il nous faut comprendre les différents moyens auxquels peuvent recourir les gouvernements pour solliciter l'opinion du public. L'idée de bien commun est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. La population canadienne est constituée d'une diversité de groupes qui peuvent avoir des opinions différentes sur certains problèmes et certaines décisions, c'est pourquoi le gouvernement doit être à l'écoute de toutes les voix et faire en sorte de prendre les meilleures décisions pour l'ensemble de la société. Dans une démocratie, les différents intérêts des citoyennes et citoyens sont conciliés lors de délibérations.

Liens avec le programme-cadre

B3. Expliquer les droits et les responsabilités liés à la citoyenneté ainsi que le rôle des différents paliers et des différentes formes de gouvernement du Canada, incluant les

gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (ACCENT SUR : Importance).

B2.2 Décrire des interventions gouvernementales, incluant les gouvernements des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et des interventions citoyennes qui tentent de résoudre des problèmes d'ordre social ou environnemental.

B2.3 Expliquer des raisons pour lesquelles divers groupes réagissent différemment aux enjeux d'ordre social ou environnemental.

B3.1 Décrire des droits et des responsabilités liés à la citoyenneté canadienne (p. ex. droit de vote pour tous, d'être à l'abri de la discrimination, de s'exprimer librement; responsabilité de respecter les droits d'autrui, de participer au processus électoral, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans sa communauté).

B3.5 Décrire différents moyens auxquels peuvent recourir les gouvernements pour solliciter l'appui ou l'opinion du public.

Objectifs d'apprentissage

J'apprends à :

- connaître les nombreux moyens auxquels peut recourir le gouvernement pour obtenir l'avis du public et les méthodes spécifiques qu'il peut employer en fonction de la situation
- connaître les nombreuses façons dont les Canadiennes et les Canadiens peuvent faire entendre leur voix
- comprendre que différents groupes ont des points de vue différents sur les enjeux d'ordre social

Critères de réussite

Je peux :

- reconnaître un moyen approprié pour le gouvernement de consulter le public sur des questions d'ordre social et environnemental
- expliquer les nombreuses façons dont les Canadiennes et les Canadiens peuvent faire entendre leur voix
- adopter le point de vue d'un certain groupe sur une question sociale et participer à une assemblée publique locale

Question d'enquête

Comment faire entendre sa voix?

Documents nécessaires

1. Annexe A - Document de cours : [À qui s'adresser? - Cartes](#)
2. Annexe B - Document de cours : [Les différents moyens de faire entendre sa voix](#)
3. Annexe C - Document de cours : [Fiches de scénarios](#)
4. Annexe D - Document de cours : [Quelle procédure choisir pour faire entendre sa voix?](#)
5. Annexe E - Document de cours : [Fiches de rôles pour l'assemblée publique locale](#)
6. Annexe F - Document de groupe : [Assemblée publique locale : préparation et bilan](#)
7. Annexe G - Document de groupe : [Assemblée publique locale : préparation des représentants du gouvernement](#)
8. Annexe H - Document de cours : [Tournée des experts](#)
9. Annexe I - Ressource pour le personnel enseignant : [Déroulement de l'assemblée publique locale](#)
10. Diaporama - [À qui s'adresser?*](#)

*Disponible en ligne à l'adresse : elections.on.ca/apprentissage

Neurones en action

Note au personnel enseignant : Pour cette leçon, les élèves doivent avoir quelques notions sur les responsabilités du gouvernement (voir la leçon : [Quel rôle le gouvernement joue-t-il dans ma vie?](#)).

1. Jouez à un petit jeu rapide baptisé **À qui s'adresser?** Les élèves peuvent jouer en groupes, en binômes ou individuellement. Distribuez [un jeu de cartes](#) (annexe A) à chaque élève ou groupe.
2. À l'aide du diaporama [À qui s'adresser*](#) présentez aux élèves un scénario faisant intervenir une responsabilité gouvernementale. Les élèves brandissent la carte de leur choix (municipal, provincial ou fédéral) pour répondre.

Note au personnel enseignant : Vous pouvez compter les points pour rendre le jeu compétitif et transformer les cartes en banderoles en y fixant des bâtonnets de part et d'autre pour inciter les élèves à les brandir et à s'encourager lorsqu'ils s'affrontent en groupes. Au lieu d'un jeu compétitif, cette activité peut également prendre la forme d'une révision.

3. Terminez le jeu et rappelez aux élèves qu'il est important de savoir de quel palier de gouvernement relèvent les différents programmes et services avec lesquels ils interagissent tout au long de leur vie. En plus de connaître les responsabilités qui incombent à chaque palier, les élèves doivent également savoir à quel palier s'adresser pour faire entendre leur voix.

*Disponible en ligne à l'adresse : elections.on.ca/apprentissage

Activité

1. Distribuez aux élèves le document [Les différents moyens de faire entendre sa voix](#) (annexe B), qui résume chaque moyen dont le gouvernement dispose pour solliciter l'opinion du public.
2. Laissez du temps aux élèves pour passer en revue les résumés, individuellement ou en binômes. Demandez aux élèves d'entourer les mots inconnus, puis prenez du temps pour en discuter avec la classe. Vous pouvez noter en évidence ces mots inconnus ainsi que leur définition et explication.

Note au personnel enseignant : Vous pouvez découper les résumés de procédure pour aider les élèves : ils pourront ainsi les placer sur les scénarios pendant leurs délibérations en groupe ou en binôme.

3. Distribuez aux élèves [les fiches de scénario](#) (annexe C). En petits groupes ou en binômes, les élèves lisent chaque scénario, puis choisissent une procédure que le gouvernement pourrait utiliser pour solliciter l'opinion du public sur les questions concernées.

Note au personnel enseignant : Vous pouvez distribuer l'ensemble des scénarios à tous les élèves, ou distribuer un scénario différent à chaque groupe, selon ce qui convient le mieux à votre classe.

4. Les élèves notent la procédure qu'ils ont choisie pour chaque scénario et expliquent leur raisonnement dans le document [Quelle procédure choisir pour faire entendre sa voix?](#) (annexe D)

5. Formez des paires de groupes afin qu'ils revoient leur travail entre eux et délibèrent pour fixer leurs choix.
6. Pour chaque scénario, décidez avec toute la classe de la procédure du gouvernement qui convient.
7. Rappelez aux élèves que la recherche du bien commun est l'un des principes fondamentaux de la démocratie. La population canadienne est constituée d'une diversité de groupes qui peuvent avoir des opinions différentes sur certains problèmes et certaines décisions, c'est pourquoi le gouvernement doit être à l'écoute de toutes les voix et faire en sorte de prendre les meilleures décisions pour l'ensemble de la société. Dans une démocratie, les différents intérêts des citoyennes et citoyens sont conciliés lors de délibérations.
8. Expliquez aux élèves qu'ils vont maintenant effectuer une simulation pour s'exercer à adopter différents points de vue, à prendre part à des délibérations gouvernementales, et à participer à une procédure du gouvernement lui permettant d'obtenir l'opinion du public. La procédure simulée est une assemblée publique locale.
9. Chaque élève se voit attribuer une **fiche de rôle** (annexe E) et cherche les autres élèves possédant la même fiche pour former un groupe.
10. La question débattue lors de l'assemblée publique locale est la suivante : « Le conseil scolaire de notre ville devrait-il modifier le calendrier scolaire? ». Définissez ce que représente l'année scolaire pour vos élèves (par exemple, l'école commence après la fête du Travail en septembre, il y a des petites vacances en hiver, en mars ou au printemps, des vacances d'été, etc.) et rappelez les jours et horaires d'école (par exemple, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15 h).
11. En groupes, les élèves débattent de la question de la modification du calendrier scolaire en fonction du point de vue qui figure sur leur fiche de rôle.
12. Encouragez les élèves à effectuer des recherches sur l'année scolaire dans d'autres régions ou pays (par exemple, en Floride, en Colombie-Britannique, en France ou au Kenya; les élèves peuvent saisir les mots clés suivants pour leurs recherches : « calendriers scolaires à travers le monde »).
13. Laissez aux élèves une durée dont vous aurez convenu pour préparer leurs positions et questions à l'aide du document **Assemblée publique locale : préparation et bilan** (annexe F). Démarrez ensuite l'assemblée. Chaque groupe aura l'occasion d'expliquer sa position et de poser des questions.
14. Demandez aux élèves qui jouent le rôle du gouvernement de s'asseoir à un endroit déterminé. Ils écouteront et examineront tous les points de vue avant de prendre une décision. Ce groupe d'élèves s'appuie sur un **document de préparation à l'assemblée publique locale** (annexe G) différent des autres groupes.

Note au personnel enseignant : Nous suggérons de simuler une assemblée publique locale pour cette activité, mais vous pouvez également faire voter les élèves pour une meilleure procédure à simuler qui permettrait au gouvernement de recueillir de nombreux points de vue et opinions sur la question. Vous pouvez par exemple réaliser la simulation d'élection en reprenant cette question (voir la leçon **Simulation d'élection**).

15. Cette leçon comporte une proposition simple de **déroulement d'une assemblée publique locale** (annexe I) sur laquelle vous pouvez vous appuyer pour organiser la simulation.
16. L'assemblée publique locale se termine par les délibérations des représentants du gouvernement et l'adoption d'une décision. Les représentants doivent s'isoler pour délibérer (dans le couloir, par exemple). Une fois sa décision prise, le gouvernement la communique à la classe. Les représentants du gouvernement s'appuient sur le modèle figurant dans le **document correspondant à leur rôle** (annexe G) pour préparer leur court exposé des motivations de leur décision.
17. Demandez aux élèves de compléter leur document de groupe, puis discutez de la décision en classe.
 - a. Cette décision fait-elle clairement ressortir des gagnants ou des perdants?
 - b. Le gouvernement a-t-il pris une décision qui concilie les différents intérêts et participe au bien commun?

Consolidation des connaissances

Tournée des experts (annexe H)

Les élèves se déplacent parmi leurs camarades de classe pour échanger des informations avec leurs pairs « experts ». Les élèves résument les réponses de leurs camarades « experts » dans la case correspondante. Les réponses doivent être inscrites par l'élève propriétaire du document. Cette condition est essentielle, car elle permet à l'élève de s'impliquer activement dans les échanges avec ses camarades et l'aide à développer des capacités d'analyse à travers l'écoute des autres. Chaque élève ne peut s'adresser qu'à un seul camarade pour chaque question et parlera donc à neuf autres élèves en tout. Une fois l'exercice terminé, discutez en classe de ce que les élèves ont appris.

Évaluation

Le personnel enseignant peut évaluer rapidement l'apprentissage des élèves en se déplaçant parmi eux pour repérer les cases qui ont tendance à rester incomplètes et qui dénotent donc des difficultés de la part des élèves à répondre à certaines questions. Passez en revue les questions concernées avec la classe.